

La plaquette Olympiade édition 2025 -2029 du CDMJSEA 44



Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif



Sous le Haut Patronage de Monsieur le Président de la République
et du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Reconnue d'utilité publique le 9 juillet 1958.

Mot du Président



Chèr(e)s ami(e)s

Le 9 février 2025 le Comité Directeur m'a reconduit comme Président de notre CDMJSEA 44 pour conduire la mandature 2025- 2029.

Notre mission est de reconnaître des femmes, des hommes et des jeunes bénévoles dans tous les champs du bénévolat : Jeunesse, Sports et Engagement Associatif.

Chaque année de nombreux bénévoles du Département de la Loire Atlantique sont distingués. Être reconnu par une distinction officielle de la République est un honneur individuel mais aussi pour son club, son association.

Le CDMJSEA 44 inscrit son action en lien étroit avec le SDJES, les collectivités locales, mais aussi avec tout le tissu associatif, le ciment de notre cohésion sociale.

L'enjeu de la parité et de la jeunesse sera au cœur de notre action avec la diversité des engagements bénévoles.

Nous devons tous faire mieux connaître le CDMJSEA 44, l'enjeu de la communication est un atout majeur.

Notre projet respecte trois grands principes : **la rigueur, l'honnêteté, l'éthique** pour un Comité Humain, Ouvert et Responsable.

Le CDMJSEA 44 a besoin que ses médaillés soient partie prenante en adhérant (c'est le relais indispensable de la solidarité) et en participant au développement et au rayonnement du Comité (composé exclusivement de bénévoles).

Les bénévoles associatifs sont les bâtisseurs de demain, qui construisent un monde meilleur dès aujourd'hui. Ils sont les véritables piliers de notre société.

Soutenez votre Comité, Engagez-vous, Adhérez !

Louis SAVARY

Président du CDMJSEA 44

Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement Associatif. Comité départemental de Loire Atlantique

Une histoire

La Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif est l'héritière de la Médaille d'Honneur de l'Éducation Physique, créée le 4 mai 1929 par le Président de la République, Gaston DOUMERGUE.

Une Fédération représentative

Composée de 101 comités départementaux et 13 comités régionaux qui œuvrent bénévolement en faveur du sport et de la jeunesse :

- elle compte 18 000 licenciés qui se mettent bénévolement au service des instances publiques, sportives, de jeunesse et d'engagement associatif pour toutes les actions dirigées vers la jeunesse et les sports.
- elle est une force de réflexion écoutée et reconnue par les instances publiques et le mouvement de la jeunesse et des sports, grâce à l'expérience et à la compétence de ses membres issus du milieu associatif.
- elle apporte son aide sociale au profit de ses licenciés en difficulté.
- elle est le garant des valeurs que représentent les distinctions ministérielles de la jeunesse, des sports, et de l'Engagement Associatif.

Historique :

Le comité départemental (CDMJSEA 44) regroupe toutes les personnes résidant dans le département de la Loire Atlantique, titulaires d'une distinction officielle décernée par le ministre de la Jeunesse, des sports et de la vie associative (ou distinctions antérieures) ainsi que les personnes reconnues et honorées par la Fédération.

Gouvernance :

L'Assemblée Générale est constituée par les adhérents, environ 250 membres.

Le CDMJSEA 44 est administré par un Conseil d'Administration appelé **Comité Directeur**, composé de bénévoles (36 élus ou cooptés) qui a désigné le **Bureau** qui est son émanation exécutive en charge de la direction quotidienne de l'association et qui met en œuvre les décisions prises en Assemblée Générale et par le Comité Directeur.

Bureau au 8 février 2025 :

Président : **Louis SAVARY**

Vices - Présidents : **Guy GOURVIL & Philippe LA FORGE**

Secrétaire Générale : **Christiane LAMANDE & Secrétaire adjoint : Philippe SFORZA**

Trésorière Générale : **Pierrette LE MAUFF**

Trésoriers Adjoints : **Annie LE GAL LA SALLE & Loïc BOURRE**

Coordinateurs des délégués territoriaux : **Joël VINCENT & Bernard LHOMMET**

Conseiller technique : **Alain DOARE**

Fonctions du Comité Directeur :

Les membres du Comité Directeur sont en charge de missions transversales ou de missions spécifiques au sein de commissions et interviennent dans le cadre des règles éthiques exclusives de la marque associative CDMJSEA 44.

- **La commission distinctions** est en charge d'instruire tous les dossiers en vue de proposer des lettres de félicitations, des médailles départementales ou ministérielles.

Le processus est décrit ci-après :



LETTRE DE FÉLICITATIONS

ENCOURAGEMENT
DES JEUNES BÉNÉVOLES



MÉDAILLES

SELON L'ANCIENNETÉ
de BÉNÉVOLAT



UNE COMMISSION RÉCOMPENSE EXAMINE ET VALIDE

SOIT PAR MÉDAILLE
DÉPARTEMENTALE,
SOIT VERS UNE MINISTÉRIELLE



DIVERSES ASSOCIATIONS

CULTURELLES CARITATIVES,
SOCIALES, ENGAGEMENT ASSOCIATIF,
HANDICAP, SPORTIVES,
IL PEUT S'AGIR D'UN MEMBRE DE BUREAU,
ARBITRE, BÉNÉVOLE,
ENTRAÎNEUR COMMISSAIRE, SECOURISTE,
ETC.....



Médaille de Bronze : la personne avec 6 ans de fonction au moins et pratiquant toujours dans le bénévolat.



Médaille d'Argent : la médaille peut être attribué au moins 4 ans après aux titulaires de la médaille de bronze exerçant toujours des activités bénévoles et des fonctions complémentaires.



Médaille d'Or : la médaille peut être attribué au moins 5 ans après aux titulaires de la médaille de d'argent exerçant toujours des activités bénévoles et des fonctions complémentaires.

La lettre de félicitation a été créée pour encourager et honorer des jeunes bénévoles engagés qui sont au service de leur association.

Les médailles départementales (bronze, argent, or) relèvent de la compétence du CDMJSEA 44 pour les attributions

Pour les distinctions ministérielles, les candidatures sont validées conjointement après un examen commun avec le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) .

Il y a 2 promotions annuelles le 1er janvier et le 14 juillet.

La liste des promus pour la médaille de bronze ou la lettre de félicitation est arrêtée par le Préfet par délégation du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Les médailles d'argent et d'or font l'objet d'un arrêté ministériel.

Lettre de Félicitation

Médailles Départementales

Médailles Ministérielles



- **La commission récompense/loisir/animation** est par nature transverse aux membres du bureau et aux membres du Comité Directeur concernés. Elle assure la préparation et le bon déroulement des cérémonies de remises des distinctions (salles, accueil des médaillés/familles, élus, médailles, présentation des récipiendaires, réception ...) mais aussi l'envoi des cartes d'anniversaire.

- **La commission communication & numérique** a pour mission de promouvoir l'action du Comité (**par le Site Internet, la Page Facebook, les Délégués Territoriaux, les Newsletters**) vers les médaillés, les institutions, les collectivités locales et les partenaires (reportages, photographies, revues, newsletters, communiqués de presse, relations avec les médias, publications sur les réseaux sociaux, appuis pour des opérations spécifiques d'évènements...).

- **La commission relations publiques/institutionnelles/secteurs** son rôle est de créer des liens avec les institutions, les collectivités locales et aussi le monde économique pour nouer les partenariats qui marquent l'engagement sur les différents secteurs du département de la Loire Atlantique. C'est également garantir une animation territoriale par un partage de bonnes pratiques et un appui aux animateurs qui sont les ambassadeurs de proximité vis-à-vis de tous les acteurs.

Les animateurs nourrissent les liens avec les adhérents mais aussi suscitent les candidatures sur leur territoire des personnes bénévoles engagées au service des activités sportives, associatives, qui méritent d'être distinguées.

- **La commission jeunes bénévoles** composée des animateurs de secteur met en valeur des jeunes impliquées dans leurs clubs ou associations.

Par ailleurs le Comité participe aux instances du CDOS, du Comité Régional des Médaillés de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement Associatif et à l'Association de gestion de la Maison des Sports.

Nos Partenaires Institutionnels:

Le CDMJSEA travaille en étroite collaboration avec :

La Préfecture et les Services de l'État dont la SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)

Le Rectorat d'Académie des Pays de la Loire

Le Conseil Régional des Pays de la Loire

Le Conseil Départemental de la Loire Atlantique

Les collectivités locales du département

Le CDOS, les fédérations sportives et associatives

Le monde économique/les entreprises



Nous contacter :

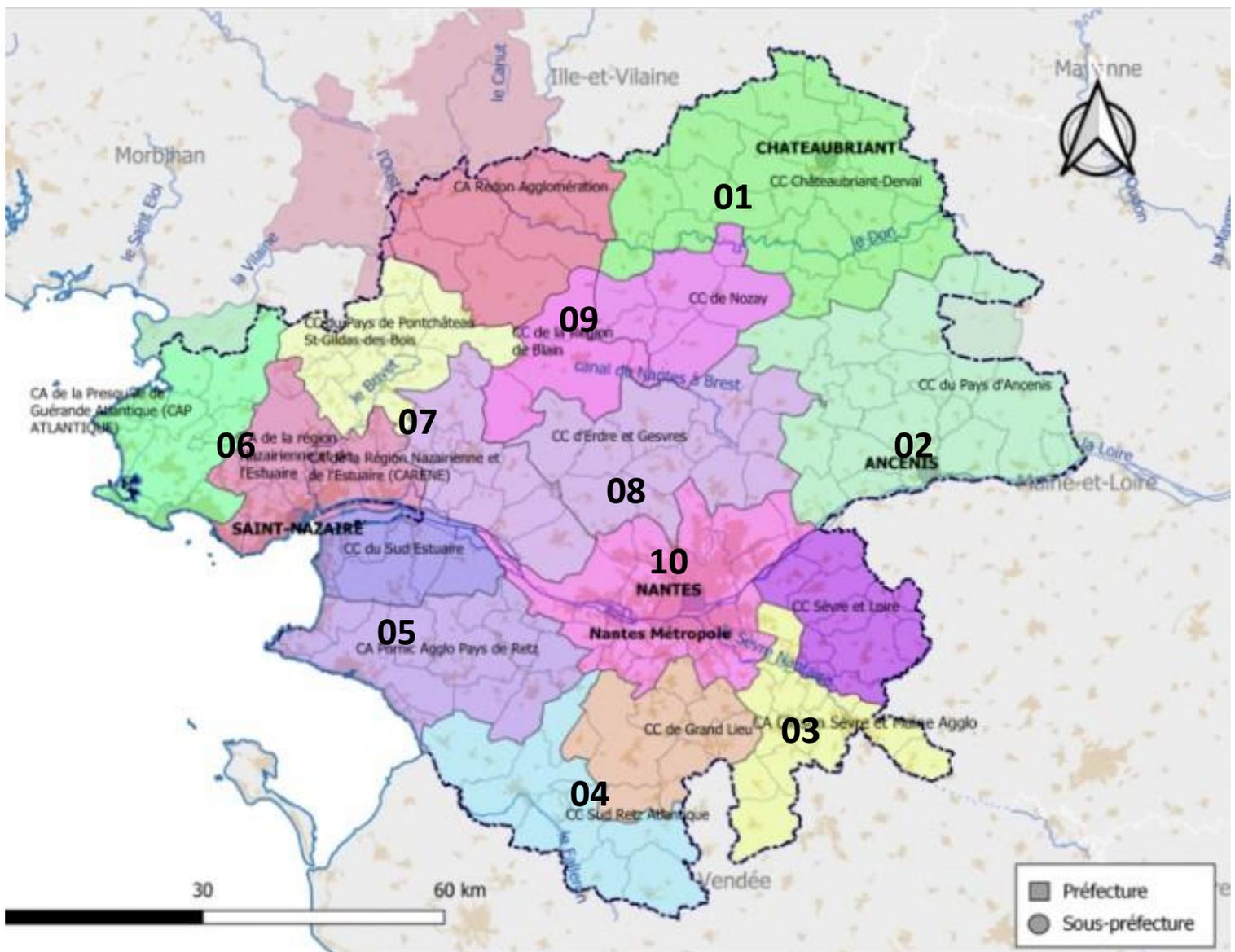
CDMJSEA Maison des Sports 44 Rue Romain ROLLAND
BP 90312 44103 NANTES CEDEX 4

Email : cdmjs.44@gmail.com Site : www.cdmjs-44.com www.cdmjs-44.com

Facebook : Médailles Jeunesse Sports Engagement Associatif 44

CDMJSEA 44 : NOTRE DÉPARTEMENT

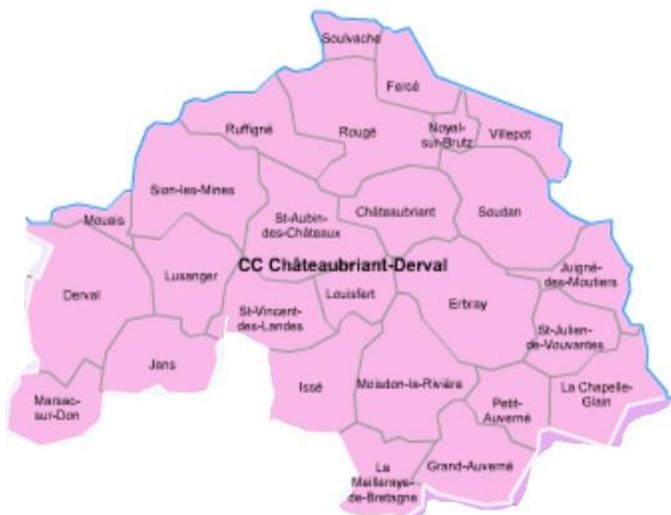
10 Secteurs regroupant des Communautés de Communes ou Communautés d'Agglomérations



CDMJSEA 44 : VOS INTERLOCUTEURS

SECTEUR N° 1

CC Châteaubriant Derval
26 communes **soit 45 000 h**



Gérard CHOPIN Châteaubriant

Port : 06 11 24 28 48

mail : gerard.chopin44@gmail.com



Franck-Eric ODOUX Ancenis

Port : 06 38 39 12 78

mail : feodoux@free.fr



SECTEUR N° 2

CC du Pays d'Ancenis
20 communes **soit 70 000 h**



SECTEUR N° 3

CC Sèvre et Loire

CA de Clisson Sèvre

27 communes **soit 111 000 h**



Joël VINCENT Vallet

Port: 06 76 66 28 90

mail : joelmarievincent@orange.fr



SECTEUR N° 4

CC Sud Retz Atlantique

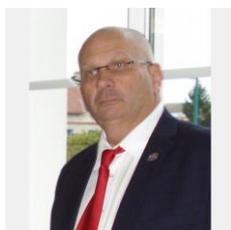
CC de Grand Lieu

17 communes **soit 67 000 h**

Thierry CABARET Legé

Fixe : 09 53 47 00 85 - Port. : 06 71 83 77 45

mail : titicab44@gmail.com



SECTEUR N° 7

CC du Pays de Pontchâteau et
CC Estuaire et Sillon

20 communes **soit 80 000 h**

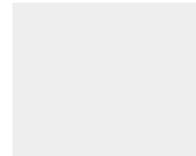


Raphaël CONDE-JIMENEZ

PONCHATEAU

Port : 07 62 69 19 72

mail : raphael.condejimenez@gmail.com



Christiane LAMANDE Les Touches

Fixe : 02 40 72 42 78 - Port.: 06 33 21 67 90

mail : christiane.lamande24@orange.fr



SECTEUR N° 8

CC d'Erdre & Gesvres
12 communes **soit 72 000 h**



Philippe SFORZA Grandchamps des Fontaines

Port: 06 81 64 55 94

mail : philippe@sforzmail.fr



SECTEUR N° 9

CC de la Région de Blain & de
Nozay & Redon

20 communes **soit 55 000 h**



Françoise LEROY Blain

Fixe : 09 81 95 93 98 - Port.: 06 75 43 16 18

mail : philippe.leroy0317@orange.fr



Guy GOURVIL La Chapelle/Erdre

Fixe : 02 40 29 79 28

Port. : 06 08 63 59 92

mail : guy.gourvil@sfr.fr



Daniel CHOLET Couëron

Port : 06 83 41 37 65

mail : danielcholet@orange.fr



Bernard LHOMMET St Sébastien/Loire

Port : 06 45 75 84 11

mail : abgsa.lhommet@wanadoo.fr



Claudine QUERIC Nantes

Port : 06 88 98 19 48

mail : claudine.queric@orange.fr



Jean-Luc ROBERT Thouaré

Port : 06 13 51 90 35

mail : jlr.am3p@orange.fr



Jean-Jacques DESSOUCHES Bouaye

Portable : 06 17 02 96 04

mail : jjsero44@gmail.com

SECTEUR N° 10

Nantes Métropole

24 communes **soit 680 000 h**



Édition hors série Olympiade 2025 -2029 du CDMJSEA 44

Des nouveaux horizons qui mettent à l'honneur la jeunesse par :

- Le Challenge du Jeune Bénévole (Diplôme, etc...)



La Lettre de félicitation délivrée par M. Le Préfet à des jeunes pour l'investissement personnel vers les autres.



- Ils seront les responsables des structures associatives.

Rejoignez-nous...

Le Médaille 44 – 1500 tirages - Publication : Comité départemental des Médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif de la Loire Atlantique : Maison des Sports, 44 Rue Romain ROLLAND, 44103 NANTES .

Directeur de la publication : Louis SAVARY Président. Tél. 06 07 31 67 83

Coordinateur de rédaction : Les membres de la commission.

Imprimeur : Parenthèse – Tél. 00 00 00 00 . ISSN